

# MESURES « ETAT D'URGENCE » A VANVES

## LUNDI 16/11/2015

### 1 – ACTIVITES MUNICIPALES

- Réouverture normale des sites scolaires, petite enfance avec limitation des déplacements et sorties uniquement à l'intérieur du territoire communal (transport, piscine, gymnase, etc...)
- Réouverture normale des activités associatives et socio-culturelles sauf celles qui se déroulent à l'intérieur des sites scolaires qui sont annulées jusqu'à nouvel ordre
- Réouverture normale des activités et manifestation culturelles sauf celles ayant lieu sur la voie publique à partir du mercredi 18 novembre à l'issue de la période de deuil national
- Réouverture des activités sportives dans les gymnases, parc des sports et piscine.

**L'ensemble des activités municipales devra faire l'objet d'une surveillance et d'une attention renforcée de la part de chacun.**

**Une vigilance accrue est demandée concernant l'accès à nos différents sites de la part des responsables d'établissement et des agents chargés du gardiennage.**

### 2 – ACCES AUX BATIMENTS ET SITES COMMUNAUX

- Vigilance extrême concernant le contrôle des accès
- L'accès des véhicules à l'intérieur des sites scolaires est strictement limité aux personnes dûment autorisées et sur les emplacements autorisés. Ces accès ne pourront être effectués qu'en dehors des horaires scolaires.
- Aucun accès automobile (sauf urgence et secours) n'est autorisé au sein du parc des Sports. Seul l'accès piéton par la rue du Docteur Arnaud reste ouvert, l'accès par la rue Jean-Baptiste Potin est fermé jusqu'à nouvel ordre
- Les parcs et jardins seront ouverts à partir d'aujourd'hui sauf le parc Jarrousse dont le cas reste en suspens en lien avec le commissariat de police de Vanves-Malakoff
- L'accès au Centre administratif et à l'hôtel de ville feront l'objet d'un contrôle spécifique avec présence d'un effectif de la police municipale chargée du contrôle des accès. Le Centre administratif fermera exceptionnellement l'accès au public de 12h30 à 13h30 jusqu'à nouvel ordre.

Je vous remercie pour votre vigilance.

**Bernard Gauducheau**  
**Maire de Vanves**  
**Conseiller Régional d'Ile-de-France**